

## DESCRIPTIF DU SECTEUR D'ENCEPAGEMENT A DE LA COMMUNE DE NAX

Noms locaux ou cadastraux	Pirogière ; Creux de Nax		
Surface en ha	2.69 ha		
Altitude(s)	Bas du secteur Pirogière 800 m Creux de Nax 685 m	Moyenne du secteur m	Haut du secteur 915 m 720 m
Exposition	Pirogière : Sud (S) - Creux de Nax : Sud (S) à Sud ouest (SW)		
Pente	Minimum %	Moyenne %	Maximum %  Terrasses
Nature du sol ou granulométrie selon analyse de sol	Pirogière : léger, sableux à silteux Creux de Nax : généralement graveleux		Teneur en gravier : <b>XX</b>
Teneur moyenne en calcaire du sol	Total : <b>0 à 10 %</b>	Actif : %	IPC indice du pouvoir chlorosant
Profil(s) cultural(aux)	Existant (s) : <b>oui Naxx06 ; Naxx 05</b>		
Descriptif géopédologique	Existant (s) : <b>oui</b> étude des terroirs <b>voir annexes</b>		
<b>Cépage Grand Cru</b> * <input checked="" type="checkbox"/> <b>VV GC</b>	<b>Cépage particulièrement bien adapté dans le secteur ou partie de ce secteur et qui est réputé produire des vins de grande qualité (typicité des terroirs).</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Cépage adapté <input checked="" type="checkbox"/>	Cépage dont on est sûr qu'il est garant d'un très bon vin dans ce secteur.		
<input checked="" type="checkbox"/> Cépage autorisé <input checked="" type="checkbox"/>	Cépage qui permet d'élaborer un bon vin dans ce secteur mais pour lequel l'étude doit être approfondie.		
<input checked="" type="checkbox"/> Cépage mal adapté <input checked="" type="checkbox"/>	Cépage dont la qualité du vin est moyenne dans ce secteur et qu'il convient de changer à la prochaine reconstitution.		
<input checked="" type="checkbox"/> Cépage interdit <input checked="" type="checkbox"/>	Cépage dont la qualité du vin est insuffisante dans ce secteur. Toute nouvelle plantation avec ce cépage n'a pas droit à l'AOC dès l'affinement et l'homologation des secteurs d'encépagement.		
* : <b>La commune disposant ou souhaitant introduire un règlement Grand Cru doit désigner le(s) cépage(s) destiné(s) à produire des vins Grand Cru dans le(s) secteur(s) d'encépagement. Le(s) cépage(s) considéré(s) Grand Cru par la commission chargée de l'affinement des secteurs peut(vent) être retenu(s) (maximum 4) sur la base d'un règlement établi par la commune ou l'organisation déléguée conformément à la législation cantonale et au règlement de contrôle de l'Interprofession de la vigne et du vin.</b>			
<b>CEPAGES BLANCS</b>			
Chardonnay (1) : VV	Sylvaner (1 à 2) : V	Muscat (1 à 2) : V	
Chasselas (1) : VV	Müller Thurgau (p) : V	Pinot blanc (1) : VV	
<input checked="" type="checkbox"/> vürztraminer (p) : V	Doral (p à 1) : VV	Savagnin blanc (1 à 2) : VV	
<b>CEPAGES ROUGES</b>			
Gamay (1) : VV	Pinot noir (1) : VV		
Gamaret (1) : VV	Garanoir (p) : V		

- P à TP : précoce à très précoce : à maturité 10 jours avant le Chasselas  
P : précoce : à maturité plus de 5 jours avant le Chasselas  
1 : 1<sup>ère</sup> époque : à maturité plus ou moins 5 jours par rapport au Chasselas  
2 : 2<sup>ème</sup> époque : à maturité entre 5 et 15 jours après le Chasselas  
3 : 3<sup>ème</sup> époque : à maturité entre 15 et 30 jours après le Chasselas

Remarques :

1. La qualification d'un cépage dans l'une des 4 classes ci-dessus est uniquement technique et qualitative. Lors d'une reconstitution de parcelle, il est impératif de prendre contact avec l'encaveur.
2. Chaque cépage planté dans ce secteur est attribué à une des 4 classes de qualité.
3. Les cépages autorisés à titre d'essai n'ont pas droit à la désignation AOC et ne figurent pas dans une des 4 classes de qualité ci-dessus.

**La commission communale estime que le Sauvignon blanc, le Diolinoir et le Merlot pourraient avantagusement être expérimentés dans ce secteur. Le Pinot gris est conseillé dans ce secteur.**

## DESCRIPTIF DU SECTEUR D'ENCEPAGEMENT B DE LA COMMUNE DE NAX

Noms locaux ou cadastraux	Pirogère ; Creux de Nax		
Surface en ha	7,6 ha		
Altitude(s)	Bas du secteur Pirogère 740m Creux de Nax 695m	Moyenne du secteur m	Haut du secteur 870m 775m
Exposition	Pirogère : Sud-ouest(SW) - Creux de Nax : Ouest(W), Sud-Ouest (SW)		
Pente	Minimum 10 %	Moyenne %	Maximum 70 %  Terrasses
Nature du sol ou granulométrie selon analyse de sol	Pirogère : léger, sableux à silteux Creux de Nax : généralement graveleux		Teneur en gravier : <b>XX</b>
Teneur moyenne en calcaire du sol	Total : 0 à 10 %	Actif : %	IPC indice du pouvoir chlorosant :
Profil(s) cultural(aux)	Existant (s) : oui Naxx05 ; Naxx01		
Descriptif géopédologique	Existant (s) : oui étude des terroirs voir annexes		
Cépage Grand Cru * <input checked="" type="checkbox"/> VV <input checked="" type="checkbox"/> GC	<b>Cépage particulièrement bien adapté dans le secteur ou partie de ce secteur et qui est réputé produire des vins de grande qualité (typicité des terroirs).</b>		
Cépage adapté <input checked="" type="checkbox"/> VV	Cépage dont on est sûr qu'il est garant d'un très bon vin dans ce secteur.		
Cépage autorisé <input checked="" type="checkbox"/> V	Cépage qui permet d'élaborer un bon vin dans ce secteur mais pour lequel l'étude doit être approfondie.		
Cépage mal adapté <input checked="" type="checkbox"/> X	Cépage dont la qualité du vin est moyenne dans ce secteur et qu'il convient de changer à la prochaine reconstitution.		
Cépage interdit <input checked="" type="checkbox"/> XX	Cépage dont la qualité du vin est insuffisante dans ce secteur. Toute nouvelle plantation avec ce cépage n'a pas droit à l'AOC dès l'affinement et l'homologation des secteurs d'encépagement.		
* : La commune disposant ou souhaitant introduire un règlement Grand Cru doit désigner le(s) cépage(s) destiné(s) à produire des vins Grand Cru dans le(s) secteur(s) d'encépagement. Le(s) cépage(s) considéré(s) Grand Cru par la commission chargée de l'affinement des secteurs peut(vent) être retenu(s) (maximum 4) sur la base d'un règlement établi par la commune ou l'organisation déléguée conformément à la législation cantonale et au règlement de contrôle de l'Interprofession de la vigne et du vin.			
<b>CEPAGES BLANCS</b>			
Chardonnay (1) : VV	Sylvaner (1à 2) : V	Pinot blanc (1) : VV	
Chasselas (1) : VV	Müller Thurgau (p) : VV	Savagnin blanc : V	
Würztraminer (p) : VV	Doral (p à 1) : VV	Muscat (1 à 2) : V	
<b>CEPAGES ROUGES</b>			
Gamay (1) : VV	Garanoir (p) : VV	Pinot noir (1) : VV	
Gamaret (1) : VV			

- P à TP : précoce à très précoce : à maturité 10 jours avant le Chasselas  
P : précoce : à maturité plus de 5 jours avant le Chasselas  
1 : 1<sup>ère</sup> époque : à maturité plus ou moins 5 jours par rapport au Chasselas  
2 : 2<sup>ème</sup> époque : à maturité entre 5 et 15 jours après le Chasselas  
3 : 3<sup>ème</sup> époque : à maturité entre 15 et 30 jours après le Chasselas

### Remarques :

1. La qualification d'un cépage dans l'une des 4 classes ci-dessus est uniquement technique et qualitative. Lors d'une reconstitution de parcelle, il est impératif de prendre contact avec l'encaveur.
2. Chaque cépage planté dans ce secteur est attribué à une des 4 classes de qualité.
3. Les cépages autorisés à titre d'essai n'ont pas droit à la désignation AOC et ne figurent pas dans une des 4 classes de qualité ci-dessus.

**La commission communale estime que le Sauvignon blanc, pourrait avantageusement être expérimenté dans ce secteur. Le Pinot gris est conseillé dans ce secteur.**



# RECOMMANDATION D'ENCEPAGEMENT DE CHAQUE SECTEUR COMMUNAL - COMMUNE DE NAX



Pour de plus amples détails, se référer au descriptif de chaque secteur

SECTEURS D'ENCEPAGEMENT	
A	B
<b>Cépages précoces à très précoces</b>	
Doral (P à 1)	++
Gewürztraminer	++
Müller-thurgau	++
Garanoir	++
<b>Cépages de 1ère époque à 1 à 2</b>	
Chardonnay	++
Chasselas	++
Savagnin blanc (1 à 2)	+
Muscat (1 à 2)	++
Pinot blanc	++
Sylvaner (1 à 2)	+
Sauvignon blanc (1 à 2)	+
Pinot gris	++
Gamaret	++
Pinot noir	++
Gamay	++
Diolinoir (1 à 2)	++
<b>Cépages de 2ème époque et 2 à 3</b>	
Merlot	-
<b>Cépages de 3ème époque</b>	
	-

++
+
-

Cépage recommandé

Cépage adapté

Cépage déconseillé

Cépage dont on est sûr qu'il est garant d'un très bon vin dans ce secteur.

Cépage qui permet d'élaborer un bon vin dans ce secteur, mais pour lequel l'étude doit être approfondie.

Cépage mal adapté pour ce secteur.



## Description des profils de sol

N° profil: NAXX -01

## Localisation

X: 598041 Y: 119326  
 Secteur: BRAMOIS NAX  
 Commune: NAX  
 Lieu-dit: Creux de Nax  
 Date: 06/05/2005  
 Observateur: I. Letessier

## Environnement

Roche-mère: Trilogie Valaisanne  
 Etat: probable, avec éboulis calcaro-dolomitique sur le premier mètre puis loess mélangé et moraine  
 Position: Milieu de pente, 25-35% régulière  
 Hydrologie: sans excès d'eau  
 Végétation / Cépage: ?  
 Erosion et battance: Ni érosion ni battance  
 Etat de surface: 50% de graviers et cailloux anguleux et émoussés + cagneules et quéiques arrondis

## Description Nom réf: PEYROSOL profond calcaro-dolomitique



Prof [cm]

0 - 50  
 LAca  
 50 - 115  
 Aca  
 115 - 120  
 IIAca

## Horizons

Brun moyen, texture légère de sables moyens non micacés, calcaire, structure fine gruméleuse peu nette à particulière, 30 à 40% de cailloux calcaire de toute nature et forme sans arrangement, racines devenant abondantes à 40cm.

50 - 115 Brun, sable moyen un peu plus silteux, calcaire, poreux, structure très friable peu nette de 40 à 80% de cailloux anguleux/usés selon les endroits +1 gros bloc de moraine de 30cm, beaucoup de racines très divisées entre les cailloux

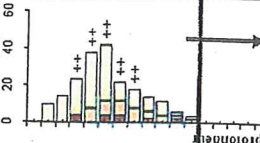
115 - 120 Ocre rouge 5YR5/6, brunissant 7,5YR 4/4 au pétrissage (fins enduits des grains de sable), texture sableuse très légèrement argileuse, calcaire, 40 à 80% de cailloux et graviers de toute nature avec schiste noir et blocs arrondis (mal vu, fond de trou): influence de loess mélangé à de la moraine: on est donc en présence probablement d'une "trilogie". Moins de fines racines.

## Détail



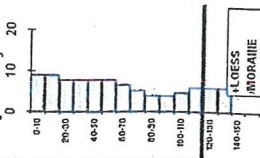
## Profil racin.

[nb rac./dm]



## Profil hydriq.

[mm/dm]



LOESS MORAINIE  
 NAX01  
 RU-RUM  
 91-91  
 Réés, utilisable Réés, non utilisable Réés, non utilisable

## Synthèse générale

Code carto: 6316 DO

PEYROSOL profond calcaro-dolomitique issu d'éboulis sous escarpement de trias pennique calcaire et dolomitique

## Remarques sur la zone carto et sur le profil :

Probable "trilogie" ce qui explique l'horizon brun rouge et les arrondis au fond



**Description des profils de sol**

**Localisation**

X : 598198 Y : 118777

Secteur : BRAMOIS NAX

Commune : NAX

Lieu-dit : Pirogères

Date : 06/05/2003

Observateur : I. Lelossier

**Environnement**

Roche-mère: Trilogie Valaisanne

Etat: bordure d'une légère concavité

Position : Milieu de pente, 50-75% régulière

Végétation / Cépage : ?

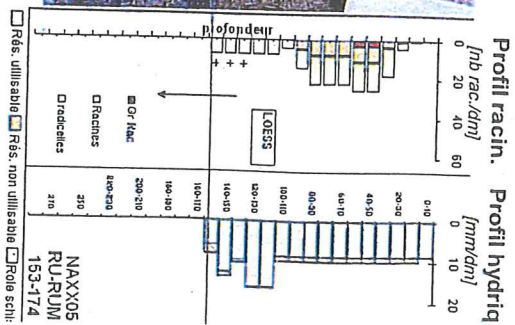
N° profil: NAXX-05

Terrasses : Larg-Haut: 8m x 2 m/ 3 m du mur amont

**Description Nom réf: CALCOSOL complexe de remaniement peu caillouteux sur loess et débris de schistes**



Prof [cm]	Horizons
0 -	Brun olive sombre, texture légère de sables fins micacés, calcaire, 30% de graviers et cailloux schisteux, structure un peu feuilletée en surface, faible passant à grumelleuse très fine, sec, peu de racines,
50 -	Même couleur, texture et pierrosité, agrégats plus gros, beaucoup de racines sous la souche, très poreux, calcaire
110 -	Brun plus jaune, texture plus fine de silts et sables micacés avec un peu d'argile, (10-14%), très peu de cailloux : schistes verts altérés, très peu calcaire, racines se raréfiant, dans la masse, un peu plus compact
130 -	Rubannage horizontal ondulé de brun jaunâtre sombre( non calcaire), et bleu/vert (très peu calcaire),
M/D 160	texture silteuse et de sables fins micacés, 20 à 50% de graviers et cailloux usés de schiste vert au fond du profil, cheveux et racines jusqu'au fond



Réserve utilisable: 163 mm  
 Réserve potentielle totale: 174 mm  
 Réserve sur la prof. des racines: 174 mm

**Synthèse générale**

Code carto: 6816 + oe (tri rg)  
 Sol profond, brun sombre, léger, moyennement caillouteux, calcaire en surface pas en profondeur, sur "bouillie" de schistes verts/blancs glissés altérés désorganisés

**Remarques sur la zone carto et sur le profil :**

A 110 cm probable niveau de loess non calcaire mélangé par gros remaniement à des éboulis: glissements de schistes altérés



## Description des profils de sol

N° profil: NAXX-06

## Localisation

X : 598375  
 Secteur : BRAMOIS NAX  
 Commune : NAX  
 Lieu-dit : Grille Chrétiens!

Roche-mère: PXX: Eboulis ou cône Cailloux > 60%

Etat: de schistes micacés verts et gris (éboulement / tassement de l'ensemble du versant) mais les diaclases et la terre fine sont bien calcaires. Il y a ponctuellement des efflorescences salines dans les talus.

Position : Milieu de pente, 35-50% irrégulière  
 Hydrologie sans excès d'eau

Date : 06/05/2003

Observateur : I. Letessier

## Environnement

Végétation / Cépage : ?

Erosion et battance : Ni érosion ni battance

Etat de surface : Plaquettes de schistes

Terrasses : Larg-Haut: 6m x 2 m / 2 m du mur amont

## Description Nom réf: PEYROSOL assez approfondi léger micacé, calcaire et très caillouteux d'éboulis

Prof [cm]

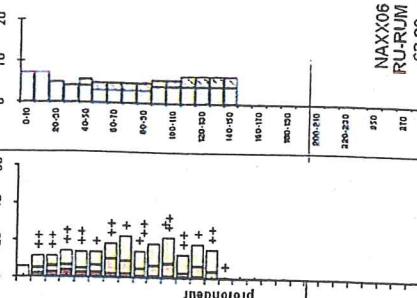
- Horizons
- 0 - 30 Brun olive, texture de sables micacés et grossiers, calcaire, (effervescence nette et vive) finement grumeleux à particulaire, très friable, forte porosité, 40 à 60% de cailloux et graviers en plaquettes, enracinement dense et régulier, plongeant
- 30 - 90 Brun olive, texture de sables micacés et grossiers, calcaire, (effervescence nette et vive) finement grumeleux à particulaire - de plus en plus caillouteux (60 à 70%) cailloux plus gros de schiste, et lités parallèlement à la pente - racines denses et bien réparties.
- 90 - 140 Même couleur brun olive, sables grossiers et micacés, calcaires, un peu moins de cailloux, de plus en plus de graviers de plaquettes de plus en plus friables vers le fond, de schistes noir ou verts peu calcaires, (total EG 60% dont plus de 50% très friables en plaquettes)
- Acax  
 Dsch

Détail



Profil racin. [nb rac./dm]

Profil hydriq. [mm/dm]



NAXX06

RU-RUM

63-89

Rés. utilisable

Rés. non utilisable

Rôle schi

Réserve utilisable: 63 mm

Réserve potentielle totale: 89 mm

Réserve sur la prof. des racines: 89 mm

## Synthèse générale

Code carto: 5615 (zone 5614)

PEYROSOL assez profond léger micacé, peu calcaire et très caillouteux d'éboulis à dominante schisteuse.

## Remarques sur la zone carto et sur le profil :

Approfondi par la mise en terrasses sur schistes de Nax - profondeur variable dans la zone selon la dureté des bancs de roche.